

Construction d'un indice écologique de défavorisation à vocation européenne : the French EDI

*Carole PORNET¹, Cyrille DELPIERRE², Olivier DEJARDIN¹,
Lydia GUITTET¹, Ludivine LAUNAY¹,
Pascale GROSCLAUDE³, Thierry LANG², Guy LAUNOY¹*

L'ambition de réduire les inégalités sociales de santé nécessite de les mesurer précisément, de les comparer entre différentes régions ou entre différents pays, de suivre leur évolution temporelle.

A l'échelle individuelle, le recueil des données socioéconomiques se heurte de manière itérative à leur absence dans les dossiers médicaux et au biais de non réponse dans les enquêtes par questionnaire.

Afin de suppléer le manque de données socioéconomiques individuelles, les mesures des caractéristiques socioéconomiques des zones de résidence sont fréquemment utilisées. Ainsi ont été créés de nombreux indices composites géographiques, autrement appelés indices écologiques de défavorisation.

A notre connaissance, les indices disponibles en France sont construits par analyses en composantes principales à partir des données du recensement de population. Une limite d'une telle approche est la sélection de variables non spécifiques du concept de défavorisation. Ce travail présente la méthodologie de construction, transposable dans plusieurs pays européens, d'un indice français écologique de défavorisation, associé à un indicateur individuel de défavorisation construit à partir d'une enquête européenne spécifiquement dédiée à l'étude de la défavorisation.

Le principe général est d'identifier les variables disponibles en routine au niveau agrégé (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique IRIS, regroupant environ 2000 personnes) et associées au statut individuel de défavorisation. À l'aide de données individuelles de la version française de l'enquête "European Union - Statistics on Income and Living Conditions" (EU-SILC), les items sélectionnés ont été identifiés par les personnes comme étant des besoins fondamentaux ou nécessités de vie, i.e. dont le manque reflètent la défavorisation.

A partir de cette définition spécifique d'un contexte culturel donné, un indicateur individuel de défavorisation a été construit en sélectionnant les items représentant à la fois la pauvreté objective et la pauvreté subjective. Parmi les variables formulées et codées de façon identique dans le recensement et dans l'enquête individuelle, celles qui étaient associées à

¹ ERI 3 Inserm "Cancers & Populations", Caen, carole.pornet@inserm.fr; olivier.dejardin@unicaen.fr;

guittet-l@chu-caen.fr; ludivine.launay@inserm.fr; guy.launoy@unicaen.fr.

² Inserm U558, Toulouse, delpier@cict.fr, lang@cict.fr

³ Registre des Cancers du Tarn, Toulouse, grosclau@cict.fr

l'indicateur individuel de défavorisation, ont été sélectionnées par régression logistique multivariée.

Le score de l'indice écologique calculé pour tous les IRIS français métropolitains d'habitation pour lesquels les données sont disponibles (N = 49 816), résultait de l'addition de la proportion de 10 variables associées à l'indicateur individuel de défavorisation, pondérée par les coefficients de régression.

Cette étude présente un nouvel indice écologique de défavorisation, valide sur l'ensemble du territoire français métropolitain. Cette méthodologie, reproductible dans plusieurs pays européens, permettrait de réaliser des études européennes comparatives. Puisque l'enquête EU-SILC est une cohorte dynamique, cet indice pourrait être actualisable.

Mots clés : Indice de défavorisation. Niveau écologique. Inégalités sociales de santé. European Union-Statistics on Income and Living Conditions. Pauvreté. France.